

Indication du département et du service



10800\*02

# DEMANDE D'ANNULATION DE CARTE GRISE

(code de la route - Article R 322-6 et arrêté du 5 novembre 1984)

**IMPORTANT :** ● La présente demande doit être adressée à la préfecture qui a délivré la carte grise du véhicule.

Je soussigné(e),

NOM et Prénoms ou **DENOMINATION** (en capitales) : \_\_\_\_\_  
POUR UNE ENTREPRISE

Adresse complète : \_\_\_\_\_

demande l'annulation de la carte grise du véhicule immatriculé sous le numéro :

et désigné ci-dessous : (pour remplir ces rubriques, consultez la carte grise)

Pour les exploitants agricoles  
Précisez votre numéro d'exploitation  
S'il s'agit d'un tracteur agricole

GENRE  MARQUE

TYPE

Numéro d'identification ou numéro dans la série du type

CARROSSERIE

PUISSANCE

Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation

Pour la raison suivante (cochez la case correspondante) :

● 1  **Retrait de la circulation** du véhicule acheté à :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

● 3  **Transformation**, par adjonction d'outils de terrassement, d'un tracteur agricole en engin de travaux publics non soumis à immatriculation.  
Dans ce cas, la présente demande doit être accompagnée de la carte grise, d'une attestation du service des mines et éventuellement, du certificat de cession.

● 4  **Immatriculation par erreur** du véhicule non soumis à immatriculation (matériels de travaux publics, engins spéciaux, etc.),

(nom et adresse du propriétaire figurant sur la carte grise

qui vous a été remise par celui-ci).

Dans ce cas, la présente demande accompagnée de la carte grise et du certificat de cession doit être adressée à la préfecture **dans les 15 jours** suivant la transaction.

pour le motif suivant : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

● 2  **Retrait de la circulation, sans destruction**, du véhicule par moi-même, propriétaire.  
Dans ce cas, la présente demande doit être accompagnée de la carte grise.

Dans ce cas, la présente demande doit être accompagnée de la carte grise et, éventuellement, du certificat de cession.

*Je déclare avoir pris connaissance qu'un véhicule retiré de la circulation (cas 1 et 2) ne devra jamais emprunter une voie ouverte à la circulation publique, même s'il est remorqué par un véhicule lui-même immatriculé.*

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
SIGNATURE,  
Pour les sociétés, nom et qualité  
du signataire et cachet

**Cadre réservé à l'administration**  
MOTIF DU REJET DE LA DEMANDE :

**Pour obtenir le certificat d'annulation de carte grise, prière de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.**